

60 ans après le rétablissement du Diaconat Permanent

## 60 ANS APRES LE RETABLISSEMENT DU DIACONAT PERMANENT

Le dimanche 17 novembre, nous célébrerons les 60 ans du rétablissement du diaconat permanent. La journée commencera par une messe solennelle à 11h à la Cathédrale d'Angoulême, présidée par Monseigneur Gosselin

Elle sera suivie d'un apéritif offert par la fraternité diaconale et d'un repas partagé au Groupe Scolaire Saint Paul.

Les activités de l'après-midi incluront des conférences, une table ronde et les vêpres. Nous serons invités à réfléchir autour de la question : « L'Église d'aujourd'hui a-t-elle encore besoin de diacres ? »

Venez nombreux pour cette journée de réflexion et d'action de grâce! C'est une belle occasion de partager un moment convivial et de contribuer, par votre présence et vos échanges, à cette réflexion commune.

Vous trouverez plus d'informations sur le site du diocèse, et pour toute question, n'hésitez pas à contacter Bruno Lemaire au 06 95 96 78 19.

©2025 - Diocèse d'Angoulême - 29/10/2025 - https://charente.catholique.fr/nord-charente/actualites/60-ans-apres-le-retablissement-du-diaconat-permanent/